

Relevé de conclusions du Bureau

Du comité permanent de la concertation réuni le 21 septembre 2006

<u>Participants</u> :	M. Thierry LE ROY	Garant de la concertation
	Mme D. GOY-BLANQUET	Conseil de quartier Les Halles
	M. Pierre GRENET	« Parole des Halles »
	M. Julien PAUCHET	« Rénovation des Halles »
	Mme Rébecca LIBERMAN	STIF
	M. Denis MASURE	RATP
	Mme Marguerite des CARS	Espace Expansion
	Mme Véronique FRADON	Mairie de Paris , direction de l'urbanisme

NB. Est évoquée la question de la représentation syndicale, et, à la demande de « Parole des halles », la possibilité que la représentation au Bureau soit intersyndicale. Le Garant étudiera la question.

1) Critiques du fonctionnement de la concertation exprimées par les représentants des associations :

« Parole des halles » constate que les moyens matériels de la concertation (site internet indiquant le détail des études et offrant une tribune aux associations ; local) font toujours défaut ; que les groupes thématiques ne se réunissent pas dans les conditions prévues par la Charte (voir notamment la documentation jointe à la convocation pour le 27 septembre) ; qu'il faudra veiller à ce que la consultation des usagers prévue par le marché qui vient d'être attribué fournisse des résultats utilisables par les groupes thématiques ; que la réunion du comité permanent du 6 octobre est très attendue, et devra être complétée par une réunion publique.

« Rénovation des Halles » fait les mêmes remarques sur les moyens matériels de la concertation, sur la consultation des usagers, et sur la documentation distribuée en vue de la réunion du « groupe thématique » du 27 septembre ; insiste sur la nécessité d'intensifier le calendrier des réunions de concertation, en répartissant leurs objets entre ce qui doit être impérativement discuté avant le lancement du concours prévu début 2007 et ce qui peut être approfondi après ; rappelle le besoin de raisonner sur l'ensemble du quartier et non du seul site des Halles, notamment lorsqu'on parle de programmation des équipements.

La représentante du Conseil de quartier des Halles s'associe aux critiques faites, et demande que soit exposée une liste claire des sujets sur lesquels les maîtres d'ouvrage ont décision prise et ceux sur lesquels les décisions restent à prendre ; elle demande

communication des informations (études) disponibles sur les circulations verticales et les flux associés.

2) Sort de la réunion sur les équipements culturels du 27 septembre

Le Garant s'associe à la critique faite de la documentation distribuée en vue de cette réunion, et pose la question du maintien de cette réunion. Les associations sont unanimes à souhaiter son maintien, mais jugent difficile de lui conserver le statut de « groupe thématique » au sens de la Charte. Il est convenu que ce sera une réunion spécifique, et que ce vœu sera communiqué aux responsables de cette réunion.

3) Sur le comité permanent de la concertation du 6 octobre

Il est proposé que l'ordre du jour soit concentré sur deux points :

- L'exposé par la maîtrise d'ouvrage (la Ville, relayée le cas échéant par les autres partenaires) de ce qui a déjà été décidé et de ce qui reste à décider dans la préparation du projet dans son ensemble ;

- L'annonce du calendrier de travail et de concertation : comment, pourquoi ?

Ce vœu sera communiqué à MM. Jean- Pierre Caffet et Jean Legaret qui coprésideront la réunion. Les associations attendent aussi à cette occasion un rappel ou une formulation du sens général et des objectifs essentiels de l'opération.

4) Calendrier des groupes thématiques

La discussion s'est concentrée sur les trois éléments qui paraissent devoir être discutés avant la mise au point du programme et du cahier des charges du concours d'architecture du « carreau » : la programmation des équipements publics et des surfaces commerciales ; la circulation verticale et les accès ; l'insertion dans le site des constructions objet du concours, et notamment leur articulation avec le jardin.

Partant du constat, vérifié en séance, que les partenaires, notamment le STIF, la RATP et Espace Expansion, refusent la communication des études réalisées sur les accès et sur les flux associés avant le 8 novembre, date de la réunion prévue entre eux pour rechercher une position commune, a été esquissé ce que serait un calendrier minimum permettant à la Ville de s'attaquer dès le début décembre à la rédaction des documents du concours :

- Octobre : une réunion sur les grandes questions de la rédaction de ces documents, et une réunion sur la programmation ;

- Novembre : une réunion sur les circulations verticales 15 jours après le 8 novembre (temps d'examen des études par les associations), et une réunion finale sur le contenu des documents du concours.

Ce calendrier n'a pas paru répondre à l'exigence d'intensification formulée par les associations, et le Garant en est convenu. Le vœu a donc été formulé, si aucune anticipation n'est possible pour la communication des études importantes sur les accès et les flux, que le calendrier soit décalé du temps nécessaire à des réunions supplémentaires sur la programmation et sur les circulations verticales.

5) Autres réunions

Les autres thèmes (jardin, voirie, populations fragiles, emploi) n'ont pas été perdus de vue, mais pourraient être programmés début 2007, afin que le travail et la concertation puissent se concentrer sur ce qui précède pendant le dernier trimestre 2006.

L'approbation du principe d'une réunion publique a été confirmée. Plutôt en décembre qu'en octobre, compte tenu de ce qui précède.

Thierry Le Roy, 22/9/06